



À l'attention des parents d'élèves

DIRECTION DE LA MOBILITÉ  
Renseignements : ☎ 0800.10.10.21 (appel gratuit)  
Nos réf : GPSO/2024D/2335

Meudon, le 18 JUIN 2024

**Objet : Transport scolaire du collège Bel-Air – inscription pour l'année scolaire 2024-2025**

*Chers*

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le service de transport scolaire sera assuré dès le lundi 2 septembre 2024 par Grand Paris Seine Ouest, pour les élèves meudonnais du Collège Bel-Air dont le domicile est éloigné de l'établissement.

L'organisation du transport se déclinera ainsi, du lundi au vendredi selon la grille jointe :

- Deux départs le matin ;
- Trois retours le soir sauf le mercredi ;
- Deux retours le mercredi midi.

Un accompagnateur encadrera les enfants tout au long de leur trajet, pour veiller à leur sécurité et au bon respect du règlement intérieur du service.

**Les demandes d'inscription au service de transport scolaire sont facilitées depuis la rentrée 2021 et s'effectuent par Internet grâce à un formulaire accessible depuis le site de Grand Paris Seine Ouest.**

Compte-tenu du succès rencontré par le service et du nombre limité de places dans les véhicules, nous attirons votre attention sur le fait que le nombre d'inscriptions sera arrêté à 150 enfants. Les enfants déjà inscrits l'année passée sont prioritaires ainsi que ceux habitants dans le périmètre du secteur prioritaire joint. Une liste d'attente sera constituée pour les autres demandes.

.../...



.../...

Pour les enfants dont l'inscription aura été confirmée, la carte de transport sera envoyée par courrier, après acquittement en ligne d'une participation forfaitaire de 60,00 € par enfant. La carte doit être conservée d'une année sur l'autre tout au long de la scolarité de votre enfant dans son établissement actuel, vous permettant une inscription plus rapide l'année suivante.

Pour les enfants inscrits en liste d'attente, une campagne de mesure d'activité sera effectuée pendant les quinze premiers jours de la rentrée en septembre et en fonction du nombre de places restant disponibles, des élèves seront invités à retirer leur carte de transport scolaire.

En outre, nous souhaitons vous confirmer le maintien des rotations de cars à intervalle de 25 minutes dans le cas où des sureffectifs seraient constatés le soir aux départs de 15h40 et 16h50. Dans cette éventualité, les élèves scolarisés en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> seront invités par l'accompagnateur à laisser monter en priorité les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et attendre le second passage de l'autocar.

Enfin, nous tenons à vous rappeler que le nombre de places étant limité, il est primordial d'observer la plus grande assiduité sous peine de pénaliser d'autres enfants. À ce titre, toute absence répétée entraînerait la radiation de l'enfant du service de transport au profit d'un autre élève sur liste d'attente.

Vous souhaitant bonne réception des modalités d'inscription détaillées dans les pièces accompagnant ce courrier et vous remerciant pour la bonne prise en compte de ces dispositions, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Bien cordialement,*

Le Maire,

  
**Denis LARGHERO**

Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest  
Maire de Meudon

Pour le Président et par délégation,

  
**Grégoire de la RONCIERE**

Vice-Président  
En charge des transports et de la mobilité  
Maire de Sèvres  
Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

**PJ :**

- Procédure d'inscription
- Règlement intérieur du service
- Horaires et plan des circuits